

**Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire**

**DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS**

**Avis d'Appel d'Offres National n°23/CPMP-MHUAT/2023**

**Construction des extensions (19 SDC) au niveau des écoles  
fondamentales à ELmina et Riyad à Nouakchott Sud.**

**(relance)**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM 2023 (actualisation n°9) paru dans le site [www.armp.mr](http://www.armp.mr).
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°23/CPMP-MHUAT/2022.
3. Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer un programme de construction des infrastructures scolaires, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de **construction des extensions (19 SDC) au niveau des écoles fondamentales à Elmina et Riyad à Nouakchott Sud** répartis en **deux lots**, dans un délai ne dépassant pas **6 mois pour chaque lot**.
4. Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de **construction des extensions (19 SDC) au niveau des écoles fondamentales à Elmina et Riyad à Nouakchott Sud** , Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert en trente lots suivants :

WILAYA	MOUGHATA	ECOLES	Nombre de SDC à construire	N° DE LOT
Nouakchott Sud	El Mina	OULD RAZGA 2	4	LOT 4
		LEMJEIDRI	6	
	RIYAD	EL HADJ EL MECHRI	3	LOT 8
		MD MOHAMED SALEM	4	
		EL ISSLAH	2	

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Les entreprises qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) durant les deux dernières années.
- Les entreprises qui ont des projets avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture ;
- Les entreprises qui ont des marchés en cours d'exécution ou de signature, le jour de lancement du présent DAO, avec le département dépassant le nombre de deux marchés.

**Les soumissionnaires seront invités à justifier de leurs capacités techniques, de leurs marchés passés, ressources en équipements, personnel et organisation, telles que définies par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et prouvent qu'ils n'ont pas d'antécédents récents de défaut d'exécution de marché.**

5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert
6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Bâtiments et Équipements Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Immeuble du Gouvernement, Immeuble R+9 route soukook 5ème étage, à Nouakchott, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures ouvrables.
8. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAON :
  - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen par lot, certifié par un expert-comptable agréé, durant les trois dernières années, d'un montant équivalent à :

**4 000 000 MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles.** En cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 50 % de ce critère.

- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaires en volume et en nature **durant les cinq (05) dernières années.** Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public, parapublics ONG ou organisation reconnu, ne seront pas prises en considération

En cas de groupement, le chef de file doit répondre à **50 % de ce critère.** Voir Section 12 Critères de Qualification

- Fournir une attestation bancaire, **par lot**, justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement pour ce marché d'un montant de **3 000 000 en MRU** Ou son équivalent en monnaies librement convertibles.
- Disposer d'un moyen personnel et matériel tel que décrit au RPAO.

**Un soumissionnaire peut postuler pour les deux lots mais ne peut être attributaire qu'un seul lot.**

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Immeuble du MHUAT-5ème étage, Monsieur le Directeur Général des Bâtiments et Equipements Publics– MHUAT (CPMP-MHUAT), Tel :+ (222) **45 2972 89** Nouakchott contre un paiement non remboursable de **10.000** ouguiyas (MRU) versées dans un compte au trésor public. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

10. Les offres devront être rédigées en langue **arabe** ou **française** devront être déposées à l'adresse suivante : **Commission des Marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire – KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau ; Tél :45240149, Adresse mail : [cmdhuat@gmail.com](mailto:cmdhuat@gmail.com)** Nouakchott, Mauritanie au plus tard le **mercredi 06 septembre 2023 À 11 heures 00 min TU.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, le **mercredi 06 septembre 2023 À 11 heures 05 min TU,** en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : à Monsieur le

Président de la (CPMP-MHUAT), **KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau ;**  
**Tél :45240149, Adresse mail : [cmdhuat@gmail.com](mailto:cmdhuat@gmail.com)** Nouakchott, Mauritanie.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **130.000 MRU pour chaque lot, valables 120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Signature :

---

Le Secrétaire Général